

La Lettre de la SGDL
Directeur de la publication :

Jean Claude Bologne

Responsable éditoriale :

Cristina Campodonico

Conception graphique :

Mathilde Damour / Thomas Delepière

ISSN : 1638-7481

Dépôt légal à parution

LES NOUVEAUX AUTEURS
MEMBRES DE LA SGDL QUE NOUS
SOMMES HEUREUX D'ACCUEILLIR :

Alain ANDRÉ
Antoine BARGEL
Thomas BAUDURET
Andréas BECKER
Frédéric BEIGBEDER
Florence BERNARD
Dominique BONA
Renée BONNEAU
Florent BRAYARD
Julien CAMPREDON
Xavier DE BAYDER
Caroline De KERGARIEU
Guillemette De La BORIE
Philippe De LOUVIGNY
Virginie DELOFFRE
Marie DEVOIS
Thérèse DUFRESNE
Caroline FOURGEAUD-LAVILLE
Indrajit GARAI
Thierry GAUTIER
Dominique GLOCHEUX
Jacqueline GOJARD
Dominique GROS
Françoise GUERARD
Ambre KALENE
Manuelle KONGOLO
Lionel LAFONTAINE
Rouja LAZAROVA
Michel-Antoine LEBLANC
Isabelle LETÉLIÉ
Evelyne MARTY-MARINONE
Joëlle MIQUEL
Elizabeth MISMES
Alain QUELLA-VILLEGIER
Patricia RAPPENEAU
Jean-Marie SAYS
Anne SERRE
Jonathan TARTOUR
Gwendoline TATARD
Tiffany TAVERNIER
Christian TURPIN
Claire VAJOU
Laurence VANHAEREN
Aline WEILL

La Lettre de la SGDL sera publiée uniquement sous format numérique à compter de 2012. Il est donc indispensable de nous communiquer votre adresse mail à : fichier@sgdl.org. Les auteurs qui souhaitent exceptionnellement continuer à recevoir la Lettre sous format papier doivent nous en faire expressément la demande par courrier.

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Hôtel de Massa

38, rue du Fbg-St-Jacques 75014 Paris

tél : 01 53 10 12 00 fax : 01 53 10 12 12

www.sgdl.org - courriel : sgdl@sgdl.org

LA LETTRE

Offrez des livres en chocolat

Pour Noël, nous apprend une enquête récente (cabinet Deloitte), les Français espèrent recevoir des livres (42 %), en deuxième position juste après... de l'argent (43 %). Mais ils recevront... du chocolat (57 % des intentions de cadeaux), le livre arrivant en dixième position (31 %). Ne voyons en cela que la bonne nouvelle : le livre-papier reste une valeur sûre, loin devant les tablettes numériques (14 % des souhaits, 9 % des intentions de cadeaux).

Et dans la hotte de l'auteur, quels seront les cadeaux préférés ? Nous avons voulu procéder dans cette lettre à un bilan circonscrit de 2011. Au tableau d'honneur, quelques belles avancées. En priorité, la circulaire interministérielle sur les activités accessoires, adoptée en février après trois ans de discussions : elle nous permet d'augmenter la part de nos revenus déclarés en droits d'auteur et d'atteindre plus facilement le seuil d'affiliation à l'AGESSA. En mai, la loi sur le prix unique du livre numérique a inscrit dans le Code de la propriété intellectuelle la nécessité d'une rémunération « juste et équitable ». En juin le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique a constitué une commission pour examiner l'adaptation de ce Code au numérique. La SGDL a participé activement à ces travaux, qui se clôtureront le 19 janvier. A l'heure actuelle (14 décembre), nous pouvons espérer des avancées significatives dans nos négociations avec les éditeurs, même si, sur des points importants, il reste des divergences irréductibles. Signe non négligeable d'une volonté d'apaisement : l'instance de liaison constituée en 2010 entre la SGDL et le SNE a publié un premier document nous rappelant les principes de base de la reddition des comptes. Il permettra aux auteurs de faire valoir leurs droits en pleine connaissance de cause.

Saluons aussi le vote par le Sénat, le 9 décembre, de la proposition de loi sur les livres indisponibles. Ce projet du ministère de la Culture a été étudié de près, durant dix-huit mois, en collaboration avec la SGDL pour y faire entendre la voix des auteurs. À la différence de projets similaires, il vise à une numérisation quasi exhaustive des livres indisponibles du XX^e siècle, assortie

d'une rémunération des ayants droit. Les fonds publics y participeront sous forme de prêt via le « Grand emprunt ». La gestion collective paritaire de ce dispositif, pour laquelle nous demandons l'agrément de la SOFIA, nous garantira un contrôle sur l'utilisation de ces œuvres.

Bonne nouvelle aussi pour une grande partie des auteurs : la mise en place d'une formation continue attendue depuis dix ans par les scénaristes, les auteurs jeunesse, les traducteurs... Si certains secteurs se sont sentis moins concernés, ils se sont montrés solidaires, à la condition, bien entendu, qu'ils puissent y faire eux aussi valoir leurs droits et que les nouvelles cotisations ne soient pas écrasantes. Certaines garanties nous ont été fournies, mais il faudra rester vigilants sur leur respect.

Certes, notre enthousiasme a été refroidi par les mesures d'austérité annoncées à la fin de l'année. Le relèvement de l'assiette de calcul de la CSG et de la CRDS (98 % des revenus) nous touchera comme l'ensemble du monde du travail. Le passage de la TVA de 5,5 à 7 % nous concernera doublement puisqu'il s'applique à la fois sur le prix du livre et sur les droits d'auteur. Pour amortir l'effet de ces augmentations, nous avons demandé, parmi les mesures d'accompagnement, que le différentiel de 0,8 % dont nous bénéficions sur la TVA frappant les droits d'auteur soit au moins porté à 1 %. La suggestion n'a semble-t-il pas été retenue.

Toutes nos demandes n'aboutissent pas. Mais elles érodent peu à peu la vieille idée qui fait de l'auteur, au bout de la chaîne du livre, une variable d'ajustement. Pour que notre voix se fasse entendre, il est d'autant plus nécessaire d'être forts, et nombreux. Notre priorité, et la vôtre, dans cette année 2012, sera de grossir nos rangs pour mieux affronter, tous ensemble, les combats de demain, avec des forces vives et renouvelées. Si vous êtes attachés à nos valeurs, parlez-en autour de vous, et nous serons toujours là pour les défendre. Voilà mes vœux pour la Société des Gens de Lettres au seuil de 2012 ; et pour tous ses membres, une année de bonheur, de santé, de création, et de livres, en papier ou en chocolat.

Jean Claude Bologne

DÉC 11
N° 44

SGDL

Ce qu'il faut retenir de 2011

Que ce soit sur le plan juridique, social ou fiscal, 2011 aura été une année importante pour les auteurs, et ce n'est pas fini... 2012 s'annonce tout aussi cruciale.

Les droits numériques des auteurs

La SGDL, en lien avec le Conseil permanent des écrivains, avait repris fin 2010 les discussions avec le Syndicat national de l'édition sur la question des droits numériques, dans le but d'aboutir à un accord au Salon du livre de Paris. En mars 2011, ces discussions n'ayant pas permis l'accord espéré sur les points les plus importants (contrat séparé, durée limitée, rémunération), la SGDL a demandé aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités. Les discussions ont finalement repris cet automne au sein du CSPLA, qui a confié au professeur Sirinelli une mission de réflexion sur l'adaptation du contrat d'édition à l'univers numérique, à laquelle participe la SGDL. Dans l'attente des résultats de cette mission, la SGDL a communiqué à ses auteurs ses « recommandations pour la négociation des droits numériques », consultables en ligne.

www.sgd.org/les-services/les-contrats/921-le-contrat-numerique

Le prix des livres numériques

La SGDL avait apporté son soutien à la proposition de loi relative au prix des livres numériques, adoptée le 26 mai 2011. Elle permettait d'une part de garantir une assiette fixe pour le calcul de la rémunération des droits des auteurs et d'autre part de s'assurer que la diversité de l'édition, et partant de la création, serait possible dans l'univers numérique dès lors que les librairies pourraient y jouer leur rôle essentiel. Un article 5 bis a été adopté en dernière lecture pour garantir dans le contrat d'édition une rémunération « juste et équitable » pour les auteurs et une reddition des comptes « explicite et transparente » lors de l'exploitation numérique de leurs livres. Définition qui peut sembler évidente, certes, mais c'est la première fois que cela figure expressément dans la Loi.

L'exploitation numérique des livres indisponibles

Suite à l'accord cadre qu'elle a signé le 1^{er} février 2011 avec le ministre de la Culture, le Commissariat général à l'investissement, le SNE et la BNF, la SGDL discute depuis un an et demi avec l'ensemble de ces partenaires sur un projet important de numérisation et d'exploitation numérique des livres indisponibles du XX^{ème} siècle. L'objectif est de rendre disponible l'ensemble de ces livres, encore sous droits, dans le cadre d'une gestion collective à parité auteurs et éditeurs, que la SGDL souhaite voir confiée à la SOFIA. Une proposition de loi est actuellement à l'étude au Parlement : la SGDL a confirmé son accord global sur le texte déposé, en réaffirmant toutefois le souhait que les auteurs puissent refuser, sans justification, d'entrer dans ce dispositif et qu'ils puissent, pour cela, en être pleinement informés. La SGDL a également précisé qu'elle serait très attentive à la définition du corpus des livres concernés et au modèle économique de diffusion numérique de ces derniers, notamment en matière de rémunération des auteurs. L'ensemble du dispositif doit également être apprécié au regard des récents accords signés entre Google et plusieurs éditeurs.

Le relèvement du taux réduit de TVA

Annoncé sans concertation préalable, le relèvement du taux réduit de TVA, de 5,5% à 7%, qui prendra effet début 2012, s'appliquera à la fois sur l'assiette de rémunération des auteurs (le prix de vente HT des livres) et sur le montant de cette rémunération (assujettie depuis 1991 à la TVA). Cette augmentation sera neutre pour les auteurs, si les éditeurs imputent cette augmentation sur le prix TTC des livres. Dans le cas inverse, et pour les activités dites accessoires (le plus souvent rémunérées en droits d'auteurs nets), les revenus des auteurs seront pénalisés. La SGDL travaille actuellement avec Pierre-François Racine, chargé par le ministère de la Culture de faciliter la mise en œuvre de cette mesure, à la proposition de toute mesure permettant

d'adapter ou d'accompagner ce relèvement pour qu'il soit le moins pénalisant pour les auteurs.

Les revenus accessoires

Après trois années de travail avec les pouvoirs publics, la SGDL s'est félicitée en février 2011 de la publication d'une nouvelle circulaire relative aux revenus accessoires des auteurs. Celle-ci a notamment élargi le champ des activités principales pouvant être rémunérées en droits d'auteurs, précisé les activités qui relevaient des revenus accessoires et rehaussé le plafond des rémunérations pour ces derniers. Suite à une journée d'information de la SGDL sur ce sujet, en mai dernier, et aux questions qui y ont été soulevées, nous avons réalisé avec la région PACA la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la FILL et le CNL une plaquette d'information « Comment rémunérer les auteurs ? », qui est largement diffusée grâce au soutien de la SOFIA.

La formation continue des auteurs

Un projet de loi visant à instaurer une formation continue pour les artistes auteurs a été déposé au Parlement et devrait être rapidement adopté, pour une mise en œuvre du dispositif au 1^{er} juillet 2012. Si la SGDL n'a jamais souhaité remettre en question le droit à une formation professionnelle continue pour les auteurs et l'instauration d'un dispositif national en leur faveur, elle a depuis le début des discussions sur ce projet attiré l'attention des pouvoirs publics, et celle de la représentation nationale, sur la nécessité que la charge nouvelle pour les auteurs soit cohérente, utile et supportable. Le taux de la cotisation prélevée sur les droits d'auteurs serait ainsi ramené à 0,35%, contre 0,45% tel que prévu à l'origine. Des critères d'éligibilité et de priorité d'accès à cette formation pourront être définis ultérieurement. Mais cette formation doit pouvoir bénéficier a priori à l'ensemble des artistes auteurs qui cotiseront au nouveau régime instauré, et non aux seuls affiliés. Elle doit être mise en place dans des conditions correspondant aux spécificités de leurs domaines d'activités et avec la garantie que les formations proposées soient utiles à la pérennité de leurs activités professionnelles. Enfin, pour garantir l'équité de ce dispositif, la répartition des fonds collectés entre les secteurs concernés (livre, musique, audiovisuel, arts plastiques...) et la répartition des sièges au sein du collège « artistes auteurs » du Conseil de gestion du fonds devront s'effectuer en fonction de l'effort contributif de ces différents secteurs. La validation des contenus de formation proposés et la définition des critères d'éligibilité et des éventuelles priorités d'accès à ces formations devront également relever de chacune des commissions sectorielles.

La reddition des comptes

L'instance de liaison SGDL/SNE créée fin 2010 est chargée de régler à l'amiable des difficultés d'application contractuelle entre auteurs et éditeurs, d'observer les usages, tant pour le livre imprimé que pour le livre numérique, et de travailler en commun sur des problématiques générales de la relation auteur/éditeur. Dans le cadre de ce travail, la SGDL et le SNE ont établi en octobre 2011 un document commun relatif à la reddition des comptes (www.sgd.org/les-services/les-contrats/1055-la-reddition-des-comptes). Ce document rappelle l'ensemble des principes établis sur cette question par le Code de la propriété intellectuelle et le Code des usages et en précise les modalités d'application, dont l'ensemble des mentions qui devraient figurer dans le relevé de droits régulièrement adressé par l'éditeur à ses auteurs. Les auteurs peuvent désormais rappeler à leurs éditeurs leurs obligations en s'appuyant sur un document validé par leur propre syndicat national.

Les Prix de traduction

Le Grand Prix SGDL de Traduction 2011

Françoise Brun

Grand Prix de traduction SGDL pour l'ensemble de l'œuvre
à l'occasion de la publication de
D'Acier, de Silvia Avallone (Liana Levi)
et *Ils ont tous raison* de Paolo Sorrentino (Albin Michel)

Le jury du Grand Prix SGDL de Traduction a été attribué à Françoise Brun pour l'ensemble de son travail exemplaire de traductrice.

Le roman de la jeune Silvia Avallone, qui est un premier livre d'une exceptionnelle maturité, met en scène les destins parallèles de deux très jeunes filles vivant, de nos jours, dans la ville de Piombino, en face de l'île d'Elbe, qui est le siège d'une énorme aciérie naguère très prospère mais désormais en déclin. Dans ce monde très particulier où tout est de près ou de loin conditionné par les hauts-fourneaux, ce que l'on voit, c'est la vie au quotidien, non pas misérable, mais médiocre et difficile, dans cette Italie industrielle à cent lieues des clichés touristiques, et dont les personnages, chacun à leur manière, tentent de s'échapper. Et le talent de la romancière, remarquablement servi par la traduction, éclate notamment dans les nombreux dialogues qui recréent la réalité d'un contexte social très actuel, d'une intense vérité.

Le premier roman du cinéaste Paolo Sorrentino s'attache pour sa part à un personnage haut en couleurs, chanteur à succès

dans une Italie dominée par l'argent et les paillettes du show biz, où tout est factice et frelaté. C'est pourquoi, profitant d'une tournée, il s'exile au Brésil où il passe une vingtaine d'années, avant qu'un puissant industriel devenu politicien ne le décide à revenir au pays. Mais ce qu'il retrouve est pire qu'avant son départ. Il est remarquable de voir comment l'écriture très contrôlée de la première est capable de trouver, dans la traduction, un ton d'un naturel extraordinairement actuel, sensible en particulier à travers les diverses nuances caractérisant les générations qui se croisent et s'opposent dans le roman. A l'extrême opposé, le long monologue du chanteur cocaïnoman, d'une verve torrentielle et parfois un peu lourde, truffée de jeux de mots, d'allusions salaces et d'emprunts aux divers sabirs du monde du spectacle, dresse un panorama hilarant, d'une vulgarité dévastatrice.

Avoir été capable de rendre, avec la même exactitude, la même rigueur, la même pertinence, deux univers linguistiques aussi différents est un tour de force, mais cela n'étonnera pas ceux qui connaissent et apprécient aussi le travail que Françoise Brun a fait, par exemple, sur les romans d'Alessandro Baricco, de Rosetta Loy, de Pier Maria Pasinetti ou d'Aldo Busi.

Mario Fusco
Traducteur, membre du jury

Le Prix Maurice-Edgar Coindreau 2011

Ce prix, créé en 1981 par la société des amis de Maurice-Edgar Coindreau et la Société des Gens de Lettres, qui le dotent à part égale, récompense chaque année une traduction littéraire de l'américain (fiction, poésie, essai).

Le jury 2011 était composé des traducteurs :

Anne Damour, Marc Chénétier, Bernard Hoepffner, Michel Lederer, Catherine Martin-Zay, Marie-Claude Peugeot (secrétaire

du prix), Jean-Pierre Richard, Anne Wicke et de l'écrivain administrateur de la SGDL, Georges-Olivier Châteaureynaud.

Jacques Mailhos

Prix Maurice-Edgar Coindreau 2011
pour sa traduction de *Désert solitaire* de Edward Abbey
(éditions Gailmeister, collection nature writing)

Les services de la SGDL

Un lieu de travail pour les auteurs

La SGDL et l'association la Manufacture s'associent pour proposer aux auteurs un lieu où travailler en dehors de chez eux.

L'association La Manufacture a eu l'idée de proposer un lieu de travail aux auteurs. Au 100, rue de Charenton, dans un ensemble d'ateliers destinés à accueillir des artistes-plasticiens, une salle est réservée aux écrivains. Un système d'abonnements très souple permet de disposer d'une place avec connection Wi-Fi à des conditions financières plus qu'intéressantes. Un accord a été signé entre la Manufacture et la SGDL.

Pour toutes informations et une demi-journée d'essai gratuite, tél. : 01 46 28 80 94.

Commandez votre site Internet sous label SGDL

Nous vous rappelons que vous pouvez désormais acheter votre site Internet, référencé par la SGDL, et rejoindre ainsi une communauté de créateurs qui défend les valeurs du droit d'auteur.

Un site est une carte de visite pour l'auteur avec sa biographie, sa bibliographie, une revue de presse, des articles, des photos, etc.

Renseignements et commande : Emilie Hache – sitesauteurs@sgdl.org – tél : 01 53 10 12 24

Palmarès des Grands Prix d'Automne 2011

Régine Detambel www.detambel.com
Grand Prix Magdeleine Cluzel de la SGDL
pour l'ensemble de l'œuvre
à l'occasion de la parution de *Son corps extrême*, Actes Sud

Après un accident dont on ne saura pas vraiment s'il ne s'agissait pas d'un suicide, Alice, la cinquantaine, se retrouve à l'hôpital. Deux ans durant, du coma à la rééducation, elle va vivre à l'écoute de son corps, comme une chenille dans son cocon attentive à la moindre métamorphose. Mais ce corps a un passé, convoqué au fil du récit, et dont la mémoire vient perturber la lente reconstruction de la personnalité au sein du corps meurtri. Très charnel, très imagé, le récit traque la douleur et l'angoisse au plus près de la sensation. La narration fonctionne surtout par scènes déterminantes, presque symboliques, qui sont autant de prises de conscience.

Derrière la douleur, il y a le néant, qui ne se confond pas tout à fait avec la mort. Le vide profond d'Alice, qui tient à un souvenir de petite enfance, à la réalité de l'accidentée devant lâcher ses béquilles pour réapprendre à marcher, à la sensation de se défaire d'elle-même pour devenir une autre. Car c'est dans ce vide que le corps se réveille. Le récit est celui d'une résurgence au creux de la douleur et de l'abandon. Un subtil mélange d'humour, de gravité, de poésie, de lucidité glaçante et d'images exubérantes, lui donne un ton très personnel, entre le détachement et l'implication extrêmes.

Jean Claude Bologne

Gilles Rozier
Grand Prix Thyde Monnier
D'un pays sans amour, Grasset

Le roman de Gilles Rozier se déploie autour de trois poètes, qui se croisent en leur jeunesse bouillonnante à Varsovie en 1922, mais que la pression épouvantable de l'Histoire va séparer, les dispersant l'un en Palestine, l'autre en Union Soviétique, le troisième au Canada. Semblable en cela au livre de Daniel Mendelsohn, *Les disparus*, le récit est une quête. Un jeune homme d'aujourd'hui, tombé sous la fascination de quelques vers lus par hasard, se retrouve à faire le siège d'un palais romain où une vieille dame veille jalousement sur ses immenses archives. Il lui arrache peu à peu ses secrets. Et c'est ainsi que nous pénétrons dans ce qui est le cœur de ce livre, et qui dépasse de loin ce qu'avait en tête, au début de sa quête, le jeune narrateur. Parti sur les traces d'un poème, il se retrouve emporté dans une circulation éperdue, plongé dans un océan de destins tumultueux, de luttes ardentes, de passions et de ravages - et toujours, jusque dans le désastre final, la poésie comme un fanal. C'est un monde englouti que fait revivre Gilles Rozier, un monde autrefois incroyablement vivant, qui couvrirait presque toute la vieille Europe et qu'unissait une langue, le yiddish.

Pierrette Fleutiaux

Elisa Brune www.elisabrune.com
Prix Thyde Monnier
La Mort dans l'âme, Tango avec Cioran, Odile Jacob

Une nuit, dans son lit, elle décide enfin de lui écrire. Emil Cioran meurt la nuit suivante. Cet homme qui de son vivant regrettait « d'avoir été » reste son miroir, son double, son père ; une lumière possible dans le mur du néant ?

*

Depuis l'âge de quatorze ans, elle pratique l'effroi, qui est l'expérience de l'intensité du néant. Elle vit dans l'attente d'une mort qui est déjà là et rend le monde impossible. Elle ne veut plus tenir secrète cette noirceur dans laquelle elle macère. Elle espère un allègement.

*

Elle fait donc un voyage dans Cioran. Elle danse avec lui un tango, un pas de deux au rythme de la mort ressassée. Elle écrit un essai sur Cioran ; en fragments comme il se doit. C'est un exorcisme, une tentative pour le rendre inoffensif. En vain. Après c'est pire. Heureusement ?

*

Le livre d'Elisa Brune est un piège logique : comme son danseur de tango, elle ne cesse de laisser entendre que tout écrit est d'avance ravagé, inutile de lire... Le prix Thyde Monnier décerné à Elisa Brune est donc aussi un piège logique... « J'ai toujours baigné dans l'aporie », dit-elle.

Mathias Lair Liaudet

Création du Prix du premier recueil de nouvelles

Christiane Baroche, administratrice de la SGDL et nouvelliste avant toute forme d'écrits, vient de créer, au sein de la SGDL, LE PRIX DU PREMIER RECUEIL DE NOUVELLES, qui honorera un nouvelliste dont ce sera la première entrée en édition.

Elle dote ce prix de 2000 euros et en présidera le jury composé de membres du Comité de la SGDL et de trois auteurs de nouvelles, connus pour leur persistance à user du genre. Ce prix annuel sera remis lors de session des Prix d'automne de la SGDL.

À la disparition de sa fondatrice, le prix portera le nom de « Prix Christiane Baroche de la Nouvelle », et fera partie des obligations liées à son patrimoine, alors dédié à la SGDL, pour le soutien de son action au bénéfice de la littérature.

Philippe Caubet

Prix Thyde Monnier

Dans un autre temps, Pierre-Guillaume de Roux

Il y a des romans qui se donnent au premier abord comme une fille facile au premier venu, et d'autres qui se méritent. *Dans un autre temps* de Philippe Caubet, appartient à la seconde sorte. Comme *L'invention de Morel* d'Adolfo Bioy Casares, comme *Le Seuil du jardin* d'André Hardellet : roman «non évident», mais trop de romans sont aujourd'hui parfaitement évidents et désastreusement vides de sens... Le héros de *Dans un autre temps* tâtonne, et nous tâtonnons avec lui au long du livre et des rendez-vous d'un autre, auxquels il se rend obstinément. Le sens, ici, ne se délivre au lecteur qu'au prix d'un effort soutenu, au bout du compte récompensé par l'éblouissement final.

Georges-Olivier Châteaureynaud

Virginie Deloffre

Prix Thyde Monnier

Léna, Albin Michel

C'est le roman des grands espaces incommensurables. Ceux de la Sibérie où une orpheline de huit ans retrouve le goût de vivre en accompagnant un vieux géologue dans des expéditions polaires à ski. Ceux du cosmos, pour un jeune pilote en passe de devenir héros de l'Union soviétique. Ceux du désenchantement d'une vieille femme qui assiste sans y croire à l'effondrement de la cause communiste. Ceux de l'amour vertigineux qui lie ces quatre êtres. Parce qu'elle connaît intimement l'âme russe et a elle-même beaucoup pratiqué le Nord, Virginie Deloffre a su trouver les mots vrais pour composer cette histoire simple, subtile, unique.

Dominique Le Brun

Kaoutar Harchi

Prix Thyde Monnier

L'ampleur du saccage, Actes Sud

Ils sont quatre : Si Larbi, le chauffeur routier ; le jeune Arezki qui, rêvant d'être séquestré par des bras amoureux, se mue, une nuit en meurtrier ; Riddah, le directeur de prison qui gaspille son destin en un labeur ingrat, et Ryad, le fils d'une « folle », qui s'est faite incinérer, et d'un père Kabyle, qui s'est jeté au fond d'un puits. Ils ont fui autrefois l'Algérie pour Paris où ils mènent une vie d'exil et de désillusion. Pour élucider la préhistoire de leurs vies inexorables, tous quatre vont se retrouver à Alger, berceau de leur origine où, murée dans le silence, les attend la figure maternelle algérienne originelle... Kaoutar Harchi nous offre un premier roman impressionnant sur lequel pèsent le carcan de la tradition et la violence des non-dits ancestraux. *L'ampleur du saccage* est un récit implacable, déchirant, convulsif et vibrant, dont les liens mystérieux se dénouent au prix d'une authentique et durable émotion.

Alain Absire

Dominique Paravel

Prix Thyde Monnier

Nouvelles vénitiennes, Serge Safran éditeur

Pour son premier recueil de nouvelles, Dominique Paravel choisit un cadre unique, Venise, parcourue à pas heureux durant sept époques différentes, avec un sens aigu des subtilités que le passage du temps impose aux villes comme elle. Les personnages qui y courent, l'habitent et la retrouvent enfin, ne la voient jamais du même œil et l'auteur a su glisser dans ces modifications subtiles sept histoires intrigantes.

Il faut découvrir Veronica, accusée de sorcellerie, Elena qui au XVII^e siècle révèle une intelligence folle alors qu'elle n'est qu'une femme, ou bien encore Paulina dont la voix magnifique n'efface pas la laideur.

Ce recueil savoureux recèle une obsession partagée avec chacune de ces femmes qui installent là leurs attentes et leurs dons. *Nouvelles vénitiennes* est un délice sept fois dégusté.

Christiane Baroche

Alice Seelow

Prix Thyde Monnier

Le Marchand de biens, Pascal Galodé éditeurs

N'allez surtout pas croire qu'il s'agit ici, avec ce livre, d'une simple histoire immobilière ! Ce serait passer à côté de l'essentiel...

Ce premier roman d'Alice Seelow est à lire comme une métaphore du désir, devenu obsession, et d'une obsession où l'objet de la convoitise ne fait plus qu'un avec celui qui le poursuit. Peu importe l'objet. Ici c'est un appartement. Max le veut. « L'appartement l'appelait, le tirait par un fil invisible... » Ce fil, Max va le suivre, s'y accrocher, se tendre avec lui à l'extrême, sans savoir qu'au bout c'est « sa dernière demeure qu'il trouvera ». De sa quête furieuse, de ce « bien » qui lui fera bien mal, Max va parvenir jusqu'à ce moment inouï de l'identification avec son désir. Jouissif, ce texte faussement quotidien qui fleure la métaphysique nous rappelle que, derrière l'homme civilisé que nous aspirons à être, la force irrépressible de la pulsion est la plus forte et, au sens propre comme au figuré, nous pétrifie.

Noëlle Châtelet

Sylvie Tanette

Prix Thyde Monnier

Amalia Albanesi, Mercure de France

Que fait-on de l'histoire de ses grands et arrière-grands-parents ? Elle semble parfois n'avoir plus rien à voir avec la nôtre. Dans ce premier roman au rythme soutenu, aux mots simples qui nous parlent comme le ferait un proche, Sylvie Tanette part à la recherche de cet héritage : le point de départ est un arbre généalogique que doit réaliser pour l'école le fils de la narratrice. Alors se succèdent quatre générations de femmes toutes déterminées, depuis Amalia qui vit dans les Pouilles, jeune fille de quinze ans à l'imagination débordante, qui croit reconnaître l'homme idéal en celui qui, le premier, passe sur le port... L'air de rien, ce roman familial, mais d'une famille soumise aux aléas de l'Histoire, relate ces petites vies quotidiennes aux destins même pas extraordinaires, toutes centrées autour de la Méditerranée, toutes reliées par un fil conducteur et sensible, les grains de la poussière rouge de Tornavolo, qui s'infiltrent partout, terre des origines que l'on n'oublie jamais. Ou, par les hasards d'une demande d'arbre généalogique, que l'on réapprend à connaître.

Françoise Henry

Ingrid Thobois

Prix Thyde Monnier

Sollicciano, Zulma

Tout beau livre est étrange, un peu fantastique, même sans fantôme ni revenant. D'ailleurs ce roman, fait de gestes presque quotidiens, de paroles apparemment anodines, est plein de fantômes et de revenants. On appelle cela l'inconscient. Surtout quand vous avez épousé votre psychanalyste, que vous vous nommez bizarrement Norma-Jean, et qu'il y a plein d'abîmes, de trous, de non-dits, de cadavres dans vos placards, du moins dans votre tête. Et quand il faut le talent d'Ingrid Thobois pour remettre à sa place chaque pièce du puzzle, et enfin dévoiler peut-être les monstres.

François Coupéry

Découvrez la prochaine création de La Criée, Théâtre national de Marseille, nouveau partenaire de la SGDL

Les Apaches

un spectacle de Macha Makeïeff
à Marseille du 13 au 30 mars 2012

La Criée 
Théâtre national de Marseille

« Dans le chaos d'un ancien music-hall dévasté une bande d'artistes égarés et mordants réapparaissent et cherchent à refaire le spectacle malgré les lieux menaçants. Ils ont traversé l'océan et savent un âge d'or perdu. Maladroits ou virtuoses, ils vont dans la loge rêver de ce qui n'est plus, entre scène des Variétés et cinéma muet. Avec quelques accessoires d'une belle époque et des malles de costumes brillants, dans une lumière d'embarcadère, ils vont célébrer la violence et la beauté des voyous et de la rue fascinante qu'ils ont quittés. Affrontements des genres qui se mêlent,

se déplacent. Acrobates, danseurs, chanteurs et comédiens, étonnants et drôles, ils mettent en place le ring, la piste, et entrent en scène comme pour la dernière fois. » Macha Makeïeff

Les auteurs de la SGDL bénéficient d'un tarif de groupe sur présentation de leur carte de membre.

Renseignements et réservations :

www.theatre-lacriee.com

a.pirone@theatre-lacriee.com

Le théâtre du Lucernaire, nouveau partenaire de la SGDL

TARIF SGDL : 10 euros (sauf 24 et 31 décembre)

Mystère Pessoa

Adaptation et mise en scène Stanislas Grassian
2 novembre – 21 janvier 2012
Du mardi au samedi à 18h30

Le chant du cygne

Anton Tchekhov. Adaptation et mise en scène Sarah Gabrielle
19 octobre – 8 janvier 2012
Du mardi au samedi à 20h00. Dimanche à 17h00

TARIF SGDL : 15 euros (24 et 31 décembre)

Automne et hiver - Lars Norén. Mise en scène: Agnès Renaud
Traduit du suédois par Jean-Louis Jacopin, Per Nygren et Marie de la Roche
Du 9 novembre 2011 et 8 janvier 2012 (relâche le 22 décembre)
Du mardi au samedi à 21h00

L'importance d'être Wilde

Philippe Honoré d'après l'œuvre et la vie d'Oscar Wilde
Mise en scène: Philippe Person
Jusqu'au 5 février 2012.
Du mardi au samedi à 20h00. Les dimanches à 17h00.
Relâches: 3, 8 et 9 décembre, 5, 6, 11, 12, 13, 27 et 31 janvier 2012 et 4 février 2012.

Marie Tudor – Victor Hugo. Mise en scène : Pascal Faber
Jusqu'au 12 janvier 2012
Du mardi au samedi à 21h30. Les dimanches à 15h00
Relâches : 18 décembre 2011 et 7 janvier 2012

Roméo et Juliette

William Shakespeare. Adaptation Cécile Leterme
Mise en scène : François Ha Van
Jusqu'au 29 janvier 2012
Du mardi au samedi à 21h30. Les dimanches à 15h00
Relâche le 13 janvier 2012

TARIF SGDL Spectacle Jeune Public : 8 euros
(sauf 24 et 31 décembre)

Fantaisie sur Casse-Noisette. Mise en scène : Inès Sciorti

Du 7 décembre 2011 au 12 février 2012
Les mercredis et samedis à 15h00 et du mardi au samedi pendant les vacances scolaires

Les contes du chat perché

Marcel Aymé Mise en scène : Thierry Jahn
Jusqu'au 25 janvier 2012
Les mercredis et samedis à 16h30, et du mardi au samedi pendant les vacances scolaires.

Pour bénéficier des tarifs préférentiels réservés aux membres de la SGDL, vous devez impérativement réserver vos places auprès de :
Marion Sartori.

livia.communication@lucernaire.fr – tél : 01 42 22 66 87

Le Lucernaire, 53 rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris

Une Saison de Nobel à l'hôtel de Massa

Lecture d'une œuvre d'un prix Nobel de littérature, précédée d'une présentation de l'auteur par son traducteur ou un autre auteur, Une saison de Nobel a vu le jour en 2006 sous la direction d'Anny Romand. Chaque année sept lauréats du prix Nobel de littérature sont ainsi mis à l'honneur. Parmi les auteurs de Nobel présentés lors de cette sixième édition, réalisée avec le soutien de la SOFIA, la SGDL vous propose quatre rencontres à l'Hôtel de Massa.

Jeudi 26 janvier 20h30

Mario VARGAS LLOSA (Prix Nobel 2010 - Pérou)
Invité : Albert Bensoussan, le traducteur de Vargas Llosa.
Lecture de « La tante Julia et le scribouillard » par deux comédiens

Jeudi 16 février 20h30

François MAURIAC
(Président de la SGDL 1932-1933 - Prix Nobel 1952- France)
Présenté par François Taillandier
Lecture par deux comédiens

Jeudi 22 mars 20h30

Elfriede JELINEK (Prix Nobel 2004 - Autriche).
Prix de traduction SGDL /Gérard de Nerval 2004 à Claire de Oliveira pour sa traduction de *Avidités*)
Lecture de « Méfions-nous de la nature sauvage » par deux comédiens

Jeudi 24 mai 20h30

Eyvind JOHNSON (Prix Nobel 1974 - Suède)
Présenté par Elena Balzamo et son traducteur Philippe Bouquet
Lectures en suédois et en français.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Renseignement www.nobel-mouffetard.com

Réservations : communication@sgdl.org 01 53 10 12 07